



Pourquoi exhumer?

Élisabeth Anstett

► To cite this version:

Élisabeth Anstett. Pourquoi exhumer?: L'anthropologie du funéraire face au forensic turn. Valérie Robin Azevedo. [Im]matérialités de la mort, CNRS éditions, pp.205-223, 2020, Les essentiels d'Hermès, 9782271131348. halshs-02457919

HAL Id: halshs-02457919

<https://shs.hal.science/halshs-02457919>

Submitted on 3 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Élisabeth ANSTETT
elisabeth.anstett@univ-amu.fr

Pourquoi exhumer ? L'anthropologie du funéraire face au *Forensic Turn*

La pratique du déterrement de cadavre n'est pas neuve et elle est attestée dans bien des contextes historiques et culturels différents. Depuis les travaux fondateurs de l'anthropologue Robert Hertz nous savons en effet que les cérémonies funéraires sont toujours accomplies en plusieurs étapes, et qu'elles peuvent inclure une série de ré-inhumations successives articulées autour d'un principe structurant de « double funérailles » (Hertz 1905). Pour autant, notre modernité a vu émerger une pratique nouvelle, celle de déterrements effectués simultanément sur plusieurs dizaines, plusieurs centaines voire plusieurs milliers de corps ou de squelettes. Cette pratique réalisée à grande échelle a été principalement repérée dans différents contextes de violences de masse ayant généré des dépôts initiaux simultanés et massifs, le plus souvent clandestins ou palliatifs à de véritables funérailles ; elle s'est traduite par la constitution de nouveaux champs disciplinaires (la *forensic anthropology* et la *forensic archaeology* notamment) nés de l'application des savoirs et des savoir-faire de l'archéologie funéraire et de l'anthropologie biologique aux contextes judiciaires et plus largement aux contextes de mortalité de crise, offrant ainsi de nouveaux futurs à « l'anthropologie de terrain » (Duday et al. 1990). Ce phénomène nouveau dans l'histoire de l'humanité a largement modifié l'espace des pratiques funéraires contemporaines, au point de représenter un véritable tournant médico-légal (*forensic turn*) dans l'histoire du champ mortuaire (Anstett & Dreyfus, 2015). Il pose la question de la motivation de ces déterrements, comme celle des logiques qui président à ces instrumentalisations le plus souvent tardives des restes humains, parfois en déconnexion totale de toute intention funéraire ; il place l'anthropologie du funéraire face à de nouveaux questionnements et nous impose à ce titre de tenter d'en comprendre ses ressorts.

1) Les prémisses du *Forensic Turn*

a) Collectes sauvages et collections ostéologiques au XIXe

Le pillage des sépultures est une pratique probablement aussi ancienne que le recours à la sépulture, lui-même. A partir du milieu du XIXe siècle, on assiste toutefois dans les pays occidentaux et au sein d'espaces placés sous la domination de ces derniers, à une intensification de l'ouverture de sites funéraires anciens (par des universitaires mais aussi des fouilleurs-amateurs qui peuvent à l'occasion se faire revendeurs et ainsi alimenter le marché des antiquités ou travailler sur commande), tout particulièrement aux Etats-Unis où le pillage des cimetières amérindiens atteint alors un niveau inégalé (Platt, 2011). Ces pillages s'accompagnent d'une tendance

nouvelle : celle d'un intérêt porté non seulement au mobilier funéraire et à la culture matérielle mais bien aux restes humains squelettisés eux-mêmes, qui va au-delà d'une simple curiosité morbide. Cette généralisation des pillages coïncide en effet avec la multiplication des collectes de trophées humains dans le contexte largement mondialisé des guerres de colonisation menées à la même époque en Afrique, en Asie et en Amérique Latine par les armées européennes : une pratique dont l'anthropologue britannique Simon Harrison a parfaitement restitué les ressorts et la complexité (Harrison 2012).

Ensemble, les pillages de sites funéraires et les récoltes de trophées humains permettent la formation des premières grandes collections ostéologiques constituées : en Grande-Bretagne ou en France, tout autant qu'en Allemagne -les universités de Freiburg et Berlin accueillant ainsi les milliers de pièces anatomiques issues du génocide perpétré contre les populations Herrero et Nama par les troupes du général von Throtha (Stoeker et al. 2013)- ou encore aux Etats-Unis -l'Université de Berkley se vantant au magazine *Life* en 1948, photographies à l'appui, de disposer de plus de 10000 squelettes d'indiens, la plupart d'entre eux étant complets. Ces collections ostéologiques donnent alors progressivement naissance à un savoir spécifique, celui de l'anthropologie physique qui établit à partir de là ses premiers protocoles d'étude des restes squelettisés (Spencer, 1997). A la fin du XIXe siècle, déterrer en masse n'est donc plus ni une nouveauté, ni un problème (puisque le principe du déterrement ne semble plus susciter d'émotion collective ou d'opprobre) ; pour autant la pratique de la collecte des restes humains déjà enterrés n'est pas encore systématisée, ni organisées. Le contexte des deux guerres mondiales va alors offrir une configuration véritablement matricielle au déploiement et à la standardisation de ces déterrements à grande échelle.

b) La matrice des deux guerres mondiales

Le bilan humain du premier conflit mondial est extrêmement meurtrier : plus de 10 millions de morts dont 7 millions de « disparus », c'est-à-dire de personne déclarée décédées mais dont le corps n'a pas été retrouvé et n'a pas fait l'objet d'un traitement funéraire documenté. Le sort du cadavre des victimes du conflit est alors très variable et nombre d'autre eux restent encore à ce jour enfouis sous la terre sans être précisément localisés. Toutefois, certains corps font dans un premier temps l'objet de dépôts au sein de sépultures d'urgence (qu'elles soient multiples ou collectives) situées sur le front, cependant que d'autres sont inhumés dans des sépultures situées à l'arrière avec un soin plus important apporté à l'individualisation des inhumations.

Dans un second temps, sur les champs de bataille comme à l'arrière, les corps des victimes du conflit armé font l'objet de recherches et d'exhumations entreprises le plus souvent à l'initiative des familles, durant la guerre et dans la période de l'immédiat après-guerre. Nombres d'exhumations sont ainsi réalisées de façon privée, illégale et clandestine, initiant un processus de grande ampleur dont le travail de l'historienne

Béatrix Pau a restitué la vertigineuse logistique tout en nous donnant à comprendre les puissants ressorts symboliques et sociaux (Pau, 2016).

Ces recherches et ces exhumations prennent rapidement une telle dimension qu'elles suscitent en France une série de dispositions législatives spécifiques visant à les encadrer, qui sont adoptées à partir de 1920 et qui sont pour partie toujours en vigueur. Les déterrements (de corps ou de restes humains non inhumés) et les exhumations (de corps inhumés) sont alors également organisés à l'instigation de l'institution militaire et de l'Etat afin de constituer des nécropoles nationales éventuellement pourvues d'ossuaires. Ces exhumations institutionnalisées se traduisent par l'élaboration de protocoles techniques et administratifs, si ce n'est à des savoir-faire, spécifiques.

Un quart de siècle plus tard, le bilan humain du second conflit mondial se traduit par plus de 70 millions de morts dont 50 millions de civils et des dizaines de millions de disparus qui vont faire –eux aussi– l'objet d'intenses recherches. En Europe, plusieurs missions nationales de recherche des corps de déportés et de combattants disparus sont organisées à partir de 1945 par la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, les Pays-Bas ou encore l'Italie. Chacune de ces missions, qui opère dans la durée (la mission française restera active jusqu'en 1956) et sur des territoires très vastes allant des marges occidentales de l'Allemagne à la frontière Polono-biélorusse, va procéder à plusieurs dizaines de milliers d'exhumations visant à identifier, réinhumer et éventuellement rapatrier les restes de ses concitoyens. Au-delà d'une simple amélioration des savoirs de la médecine légale, le déploiement de l'activité de ces missions va donner lieu à la généralisation d'une administration laïque –voire d'une bureaucratie– des exhumations qui semble largement détachée de tout enjeux religieux mais qui n'est pas sans déboucher par endroit sur de véritables conflits de mémoire (Dreyfus, 2006). La consolidation d'un savoir-faire proprement militaire des exhumations de masse connaît dès lors une progressive institutionnalisation avec dans certains pays la création de services spécifiquement dédiés à la recherche des combattants disparus. Dans la zone Asie-Pacifique, puis sur tous les terrains d'intervention des armées États-Uniennes, un commandement militaire assume ainsi depuis le début des années 1940 la mission spécifique de retrouver et identifier les *Missing in Action* (combattants disparus au combat). Créé à l'issue de l'attaque de la base militaire de Pearl Harbour, le JPAC (*Joint POW/MIA Accounting Command*) a été transformé en janvier 2015 en une agence gouvernementale, la DPAA (*Defense POW/MIA Accounting Agency*), toujours basé à Hawaï, qui bénéficie d'un financement annuel de plus de 100 millions de dollars et emploie au total plus de 500 permanents pour la recherche et l'identification des prisonniers de guerre et des combattants états-Uniens disparus, ce qui en fait le plus important et le plus ancien centre d'anthropologie médico-légale au monde (Wagner, 2015). Ce savoir-faire scientifique aborde à partir des années 2000, dans le monde entier, un tournant techniciste avec l'utilisation de tests ADN pour l'identification de restes de combattants (Capdevila & Voldman, 2002).

2) Pratiques civiles et technologies du déterrement de masse

Par-delà la configuration matricielle offerte par la prise en charge des ravages des deux guerres mondiales, les pratiques de déterrement à grande échelle vont ensuite connaître à partir des années 1980 une étape essentielle de leur développement liée à la consolidation et à légitimation d'un savoir-faire civil et non plus militaire de l'exhumation, sur les terrains latino-américains puis européens. Deux étapes importantes participent alors à la progressive mondialisation des pratiques d'exhumation de masse.

a) Le rôle historique et pivot de l'EAAF

C'est en effet en Argentine en 1984, qu'est créée l'*Equipo Argentino de Antropología Forense* (l'équipe argentine d'anthropologie médico-légale) sous la houlette scientifique du médecin légiste et anthropologue états-unien Clive Snow (Bellelli & Tobin, 1985). L'objectif initial de cette équipe qui mobilise pour la première fois conjointement les savoirs de l'anthropologie biologique et les savoirs faire de l'archéologie funéraire, dans un double contexte judiciaire et humanitaire, est de permettre la découverte du corps des quelques 9000 disparus de la junte militaire au pouvoir de 1976 à 1983. En Argentine, le retour des morts -permis par l'exhumation et l'identification des victimes de la violence d'Etat- opère alors une véritable mise au jour de l'expérience collective de la dictature, et participe à de profondes transformations sociétales mais aussi juridiques à travers la création de « procès pour la vérité » (Garibian, 2014) destinés à permettre l'établissement des faits délictueux ou criminels sans pour autant permettre la condamnation de leurs responsables. Le savoir-faire technique tout autant que le modèle initié par l'EAAF (celui d'une ONG capable d'assurer une expertise médico-légale techniquement fiable et politiquement indépendante) est ensuite progressivement exporté et transposé à différents terrains latino-américains concernés par l'expérience de la violence de masse et des massacres de grande ampleur (Crossland, 2000). Ainsi la FAFG (Fundación de Antropología Forense de Guatemala) naît-elle au Guatemala en 1997, l'EPAF (Equipo Peruano de Antropología Forense) est-elle créée au Pérou en 2001, le GIAF (Grupo de Investigación en Antropología Forense) est-il fondé en Uruguay en 2005, et la pratique du déterrement des victimes se répand-elle progressivement comme une étape incontournable des processus de justice transitionnelle, voire dans certains cas des processus funéraires collectifs (Robin Azevedo 2015). Au-delà de la consolidation d'un savoir-faire en matière de déterrement, c'est bien à la montée en puissance d'un nouveau champ disciplinaire (*forensic anthropology*) que participe dès lors l'EAAF qui va étendre son influence sur les 5 continents¹ et permettre une large exportation et une véritable mondialisation du *Forensic Turn*.

b) L'épisode Yougoslave et l'irruption de la technologie

Les conflits armés nés de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie qui marquent la décennie des années 1990 constituent quant à eux le théâtre d'un important

¹ En intervenant en Afrique (en Ethiopie, RDC, Côte d'Ivoire, Sierra Leone, RSA, Soudan, Togo et Zimbabwe), en Europe (Bosnie, Croatie, Kosovo, Chypres, Géorgie, Roumanie, Espagne), en Asie (Indonésie, Philippines) et en Océanie (au Timor et en Polynésie française).

changement d'échelle, car si l'Amérique Latine a été le lieu du déploiement spatial de la pratique du déterrement de masse, les Balkans ont pour leur part été le lieu de son déploiement quantitatif. Les guerres de Slovénie (1991), de Croatie (1991-1995), de Bosnie (1992-1995) et du Kosovo (1998-1999) causent en effet près de 300000 morts (civils aux 2/3) et 4 millions de déplacés, concentrés sur un territoire grand comme 1/3 de la France. Marqués par les crimes contre l'humanité commis par diverses milices paramilitaires, et par le génocide de Srebrenica, ces conflits armés qui impliquent également des armées régulières s'accompagnent de massacres de civils et de pratiques de dissimulation des cadavres au moyens de fosses primaires, et parfois secondaires ou tertiaires (Jessee & Skinner, 2005). A l'issue des conflits, des centaines d'exhumations sont réalisées dans des cadres judiciaires nationaux mais également internationaux tels que ceux des procès instruits par le TPIY (Ball, 2015), qui mobilisent de nombreux experts internationaux. Ces exhumations sont réalisées à grande échelle² ; en Bosnie, elles sont conduites dès 1995 par le MPI (*Missing Persons Institute*) et l'ICMP (*International Commission for Missing Persons*) et permettent de retrouver et d'identifier environ 70% des quelques 30000 disparus répertoriés à la fin de la guerre³. A partir de 2000, l'utilisation systématique de tests ADN, accélère encore les procédures de recherches et permet d'accroître le nombre d'individus identifiés qui sont restitués à leurs familles et le plus souvent réinhumés individuellement et nominativement dans un cadre privé et religieux. Dans le contexte de l'ex-Yougoslavie, la pratique de l'exhumation de masse de même que l'utilisation élargie des test ADN suscite une réflexion critique de la part des experts (Fowler & Thompson, 2015) comme des sociétés civiles elles-mêmes (Crossland 2015) au vu des multiples enjeux -judiciaires tout autant que sociétaux- liés à la recherche et à l'identification des victimes de crimes de masse. Mais ces enjeux judiciaires et sociétaux ne sont pas les seuls à mettre les pratiques de déterrement sous tension.

3) La prévalence d'enjeux politiques multiples

a) Banques ADN, questions politiques et géopolitiques

En Argentine et en Bosnie mais aussi ailleurs, ces pratiques de déterrement à grande échelle se sont accompagnées de procédures d'identification des victimes qui ont pris appui sur la création de banques ADN. Dans ces deux premiers contextes pour le moins, le recours à des tests ADN pour l'identification de restes humains exhumés est désormais quasiment systématique. La création tout autant que l'administration de ces « banques » singulières et pionnières en leur genre, donnent alors à lire l'importance des enjeux proprement politiques sur lesquels reposent les pratiques de déterrement.

² Voir la base de données des fosses répertoriées pour la Bosnie Herzégovine ici : https://oic.icmp.int/index.php?w=site_summary&x=search&l=en

³ Pour plus de détail voir : <https://www.icmp.int/where-we-work/europe/western-balkans/bosnia-and-herzegovina/>

Dans le cas argentin, la *Banco Nacional de Datos Genéticos* (Banque Nationale de Données Génétiques) est un établissement public autonome qui a été créée en 1987 par l'Etat Argentin, et placé sous l'autorité directe du ministère de la science, de la technologie et de l'innovation, pour permettre l'identification d'enfants kidnappés pendant la dictature devenus adultes en quête d'identité⁴. Les statuts de la banque ont ensuite été modifiés en 2009 pour permettre l'extension de ces recherches et l'utilisation des échantillons déposés pour l'identification des restes humains exhumés. Dans le cas bosniaque, c'est un département de l'ICMP (*Identification Coordination Division*, localisé à Tuzla) qui collecte les échantillons de sang des personnes en recherche de disparus afin de faciliter la reconstitution des victimes dont le cadavre a pu être éparpillé entre plusieurs fosses secondaires ou tertiaires ; les restes humains retrouvés lors d'exhumations sont ainsi systématiquement testés et dotés d'un code barre permettant aux anthropologues médico-légaux de recomposer les squelettes une fois les identifications ADN effectuées (Jugo & Wastell, 2015). Mais l'ICMP fondée en 1996 à l'initiative des Etats-Unis n'a acquis son statut d'Organisation intergouvernementale (*Intergovernmental Organization / IGO*) qu'en décembre 2014. De 1996 à 2015, l'organisation qui a été en charge de la collecte, du stockage et de l'analyse des échantillons ADN prélevés en Bosnie fonctionnait en pratique comme une agence gouvernementale états-unienne (*governmental organisation / GO*) et posait donc *de facto* la question de la souveraineté du jeune état Bosniaque en matière de contrôle des données extraites à partir des échantillons d'ADN collectés sur son sol. Les enjeux biopolitiques qui sous-tendent les pratiques d'exhumation -entendues comme un processus long et complexe qui s'étale depuis le moment du déterrement jusqu'à celui de la restitution des restes aux familles- vont donc bien au-delà d'une nécro-politique focalisée sur la maîtrise de l'administration de la mort, telle que dessinée par Mbembe il y a une quinzaine d'années déjà (Mbembe 2003). C'est en effet bien autour du contrôle des restes humains et des morts, que s'articulent désormais les enjeux nécro-politiques contemporains : en Europe, en Amérique Latine, tout autant qu'en Afrique et en Asie (Ferrándiz and Robben, 2015). Ces enjeux portent sur le contrôle de l'identité des morts, tout autant que sur le contrôle des espaces où ils reposent, sur le contrôle de leur circulation et de leur devenir, tant il est vrai que nombre d'entre eux demeurent longtemps anonyme et dès lors soumis aux seules logiques institutionnelles de pouvoir. Le gouvernement des morts, et l'importance des enjeux politiques et géopolitiques qui sous-tendent la mise en place des procédures de recherche des victimes de crimes de masse ou de catastrophes, représente à ce titre probablement l'une des plus importantes transformations du champ funéraire contemporain (Stepputat, 2014).

b) La société contre l'Etat, le contre exemple espagnol

⁴ Voir le site web de l'institution : <https://www.argentina.gob.ar/ciencia/bndg>

Pour autant l'administration des morts ne saurait se réduire à un jeu fermé entre des états ou des institutions. Les communautés locales et les sociétés civiles concernées par les violences révèlent en effet d'étonnantes capacités de résistance à des logiques politiques ou géopolitiques de captation des morts imposées d'en-haut. Ainsi l'exemple espagnol montre à quel point des individus et des collectivités numériquement peu nombreuses peuvent participer à changer l'ordre politique et judiciaire, et venir bouleverser le champ des pratiques funéraires en imposant des exhumations là où elles sont refusées par l'Etat. Ensemble, la Guerre civile et période franquiste (1936-1939/1943-1974) ont en effet provoqué plus de 400 000 morts (dont la moitié de non combattants). Une part de ces morts correspond à des exécutions arbitraires qui se sont accompagnées d'inhumations clandestines, au point que les fosses communes parsèment littéralement le pays⁵. Les quelques exhumations officielles ordonnées pendant la période franquiste ont principalement visé à retrouver les vainqueurs la guerre afin notamment de remplir les ossuaires du monument de la *Valle de los Caídos*, mais les lois d'amnisties votées en 1969 et en 1977 et une période de transition démocratique fondée sur un déni des violences passées ont durablement prévenu la possibilité de chercher et retrouver les perdants de la guerre civile. Dans le prolongement de l'exhumation éminemment transgressive entreprise publiquement sous le regard des caméras en octobre 2000 par le journaliste Emilio Silva qui souhaitait réinhumer les ossements de son grand-père dans un cimetière, on assiste pourtant à partir du début des années 2000 à une multiplication d'exhumations réalisées par de simples citoyens. Ces déterrements qui conservent pendant plusieurs années un caractère sauvage dans la mesure où ils sont initiés en dehors de toute procédure judiciaire, aboutissent en une vingtaine d'années à l'ouverture de près de 600 fosses, et à l'exhumation de quelques 3500 individus. A un premier niveau, l'impact social de ces exhumations a été majeur car elles ont permis un retour dans le débat public espagnol de la question du traitement des morts de la période franquiste. Mais ces déterrements initiés par la société civile ont aussi eu un impact législatif direct à travers le vote en octobre 2007 d'une loi (*Ley de Memoria Histórica*, Loi sur la mémoire historique) restaurant la légalité des exhumations, et un impact administratif à travers la publication en septembre 2011 dans le Journal Officiel de l'Etat espagnol d'un protocole visant à instaurer de bonnes pratiques en matière d'exhumations des victimes de la guerre civile et de la dictature,⁶ rédigé après consultation auprès des principaux médecins légistes et anthropologues associés aux exhumations. Finalement, les initiatives engagées par de simples citoyens ont ainsi participé à bouleverser l'espace des pratiques mortuaires telles qu'elles étaient jusqu'à là définies par l'Etat en intégrant le déterrement comme l'une des étapes d'un ordre funéraire retrouvé.

⁵ Voir la cartographie des fosses élaborée par le ministère de la justice espagnol et disponible en ligne depuis 2011 : https://mapadefosas.mjusticia.es/exovi_externo/CargarMapaFosas.htm

⁶ Le « Protocolo de actuación en exhumaciones de víctimas de la guerra civil y la dictadura » est disponible en ligne : <http://www.boe.es/boe/dias/2011/09/27/pdfs/BOE-A-2011-15206.pdf>

Conclusion : tenter de comprendre les ressorts des pratiques d'exhumation de masse, oblige -nous l'avons vu- à prendre en compte un ensemble d'enjeux qui dépassent le cadre ordinaire des rituels funéraires. Les déterrements ont ainsi désormais lieu à différentes échelles et dans une grande variété de pays et de contextes, et le recours à l'exhumation s'effectue à chaque fois pour des motifs qui peuvent faire prévaloir des enjeux locaux ou au contraire internationaux, de nature politique, sociétale ou religieuse. La multiplication de demandes de plus en plus spécifiques a progressivement donné naissance à une offre de prestations de service diversifiées qui contribue désormais à constituer un véritable marché mondial de l'exhumation, au sein duquel les économies de la valeur matérielle et immatérielle se combinent d'une façon complexe, et qu'il conviendrait également d'étudier pour en comprendre les arcanes.

Bibliographie

- Adams, B. J., Byrd, J. E. (eds.), 2008. - Recovery, analysis, and identification of commingled human remains. New York: Springer Science & Business Media. 374p.
- Anstett E., Dreyfus J.-M. (eds.), 2015 – Human Remains and Identification. Mass violence, genocide, and the 'forensic turn'. Manchester: Manchester University Press, 236 pages.
- Ball, H. 2015 - *Working in the Killing Fields: Forensic Science in Bosnia*. University of Nebraska Press.
- Bellelli, C. et Tobin, J. 1985. Archaeology of the Desaparecidos. *Society for American Archaeology Bulletin*, 1985, vol. 14, no 2, p. 6-7.
- Capdevila, L., & Voldman, D. 2002. - Du numéro matricule au code génétique: la manipulation du corps des tués de la guerre en quête d'identité. *International Review of the Red Cross*, 84(848), 751-765.
- Crossland, Z., 2000. - Buried lives. Forensic archeology and the Disappeared in Argentina. *Archaeological Dialogues*, 7(2): 146-159.
- Crossland Z., Joyce, R. (eds.), 2015. - Disturbing Bodies. Perspectives on Forensic Anthropology. Santa Fe (NM): School for advanced research Press, 234 p.
- Duday, H., Courtaud, P., Crubezy, E., Sellier, P., & Tillier, A. M. 1990 - L'Anthropologie «de terrain»: reconnaissance et interprétation des gestes funéraires. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2(3): 29-49.
- Dreyfus, J.-M. 2006. -Conflit de mémoires autour du cimetière de Bergen-Belsen. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, no 2, p. 73-87.
- Ferrándiz F., 2013. - Exhuming the defeated: Civil War mass graves in 21st-century Spain. *American Ethnologist*, 40(1): 38-54.
- Ferrándiz F. and Robben A. (eds.), 2015 - Necropolitics: Mass Graves and Exhumations in the Age of Human Rights (Philadelphia, PA: University of Pennsylvania Press.

Flucher, G. 2014 - Le traitement des corps des ennemis et des vaincus. L'exemple du Nord-Est de la France pendant la Grande Guerre. Archéopages. Archéologie et société, n°39, p. 46-55.

Fowler G., Thompson T., 2015. - A mere technical exercise? Challenges and technological solutions to the identification of individuals in mass grave scenarios in the modern context. In: Anstett E., Dreyfus J.-M. (eds), Human Remains and Identification: Mass Violence, Genocide and the 'forensic Turn': 117-141. Manchester, Manchester University Press

Garibian, S. 2014, Ghosts Also Die: Resisting Disappearance through the 'Right to the Truth' and the Juicios por la Verdad in Argentina, in Journal of International Criminal Justice, n°3, p. 515-538.

Harrison S., 2012. - Dark trophies: hunting and the enemy body in modern war. Oxford: Berghahn Books, 233p.

Hertz, R., 1905 - Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort. *L'Année sociologique (1896/1897-1924/1925)*, 1905, vol. 10, p. 48-137.

Jessee, E., & Skinner, M. 2005. A typology of mass grave and mass grave-related sites. *Forensic science international*, 152(1), 55-59.

Jugo A., Wastell S., 2015. - Disassembling the pieces, reassembling the social: the forensic and political lives of secondary mass graves in Bosnia and Herzegovina. In: Anstett E., Dreyfus J.-M. (eds), Human Remains and Identification: Mass Violence, Genocide and the 'forensic Turn': 142-174. Manchester: Manchester University Press.

Korman R., 2014. - The Tutsi body in the 1994 genocide: ideology, physical destruction, and memory. In: Anstett E., Dreyfus J.-M. (eds.), Destruction and Human Remains. Disposal and concealment in genocide and mass violence: 226-242. Manchester: Manchester University.

Mbembe, A. 2003 - « Necropolitics », trad. du lamba par Libby Meintjes, *Public Culture*, vol. 15, n° 1, hiver 2003, p. 11-40.

Pau B. 2016 - *Le Ballet des morts. État, armée, famille : s'occuper des corps de la Grande Guerre*, Paris, Vuibert.

Platt, T., 2011 - *Grave Matters: Excavating California's Buried Past*. Berkeley: Berkley University Press.

Robin Azevedo, V. 2015. D'os, d'habits et de cendres. *Revue européenne des sciences sociales*, 53(2), 75-98.

Rosenblatt A., 2015.- *Digging for the Disappeared: Forensic Science After Atrocity*. Los Angeles (ca): Stanford University Press, 304 p.

Spencer, F. (ed.).1997 - *History of physical anthropology*. Taylor & Francis.

Stepputat, F. (Ed.), 2014. Governing the dead: Sovereignty and the politics of dead bodies. Manchester, Manchester University Press.

Stoecker H., Schnalke T. & Winkelmann A. (Eds.), 2013 - *Sammeln, Erforschen, Zurückgeben? Menschliche Gebeine aus der Kolonialzeit in akademischen und musealen Einrichtungen*. Berlin, Christoph Links Verlag.

Thompson T., 2015. - Deconstructing the Ideal of Standardization in Forensic Anthropology. In Crossland Z., Joyce R. (eds.), *Disturbing Bodies. Perspectives on Forensic Anthropology*: 63-84. Santa Fe (N.M.): School for Advanced Research Press

Wagner S., 2015. - [A curious trade: The recovery and repatriation of Vietnam MIAs](#), Comparative Studies in Society and History 57(1): 161-190.